

## COMPRENDRE LES CATEGORIES B(96) & BE

### POUR SAVOIR

#### QUELLE EST LA CATÉGORIE NÉCESSAIRE

- 1 - Récupérer le certificat d'immatriculation de la voiture et celui de la remorque.
- 2 - Identifier les 2 codes européens F.2 (PTAC) et les additionner.
- 3 - Puis comparer la somme obtenue aux chiffres inscrits dans la ligne mise en couleur dans le tableau ci-dessous.

### CERTIFICAT D'IMMATRICULATION



## LA BONNE CATÉGORIE DE PERMIS POUR LA BONNE REMORQUE

PTAC/F.2	3500 kg ou			
PTAC/F.2	750 kg ou	+ de 750 kg jusqu'à 3500 kg		+ de 3500 kg
PTAC/F.2 + PTAC/F.2	3500 kg ou	+ de 3500 kg jusqu'à 4250 kg	+ de 4250 kg	+ de 4250 kg jusqu'à 12500 kg

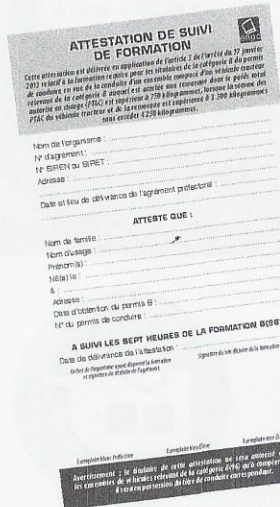
### Dispositions administratives diverses

Code (ETG)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obligatoire, si le dernier ETG obtenu est âgé de plus de 5 ans</li> <li>• La date de la dernière catégorie de permis obtenue fait foi</li> </ul>				
Véhicule-école avec boîte de vitesses (BV) automatique	<table border="1"> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Catégorie B obtenue avec BV manuelle</li> </ul> </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Catégorie B obtenue avec BV automatique</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td>catégories B(96) et BE sans restriction « 78 » permettant la conduite avec BV manuelle ou automatique</td> <td>catégories B(96) et BE avec restriction « 78 » permettant la conduite avec BV automatique uniquement</td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catégorie B obtenue avec BV manuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catégorie B obtenue avec BV automatique</li> </ul>	catégories B(96) et BE sans restriction « 78 » permettant la conduite avec BV manuelle ou automatique	catégories B(96) et BE avec restriction « 78 » permettant la conduite avec BV automatique uniquement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catégorie B obtenue avec BV manuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catégorie B obtenue avec BV automatique</li> </ul>				
catégories B(96) et BE sans restriction « 78 » permettant la conduite avec BV manuelle ou automatique	catégories B(96) et BE avec restriction « 78 » permettant la conduite avec BV automatique uniquement				

## LA FORMATION « B(96) » DE 7 HEURES

### LE PROGRAMME DE FORMATION

Séquences	Durée	Contenu
<b>Séquence 1</b>  <b>HORS CIRCULATION</b>	<b>4 heures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître et comprendre la réglementation : poids et masses, plaques, freinage des remorques, rétroviseurs additionnels, équipements obligatoires de la remorque</li> <li>• Connaître et comprendre la signalisation et des règles de circulation : signalisation spécifique, utilisation des voies, chargement</li> <li>• Connaître et comprendre les vérifications à effectuer avant le départ : état des véhicules, état et bon fonctionnement des feux, état et pression des pneumatiques</li> <li>• Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage</li> <li>• Réalisation d'exercices de maniabilité</li> </ul>
<b>Séquence 2</b>  <b>EN CIRCULATION*</b>	<b>3 heures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale</li> <li>• Angles morts</li> <li>• Changements de direction</li> <li>• Prise en compte des autres usagers</li> <li>• Information et communication avec les autres usagers</li> <li>• Anticipation, distances de freinage et d'arrêt</li> <li>• Trajectoires (virages, voies étroites)</li> <li>• Maîtrise de l'ensemble et partage de la route</li> </ul>
* 3 élèves maximum en circulation, 50 minutes au moins de conduite individuelle.		



### ATTENTION !

L'attestation de fin de formation, remise par l'auto-école, ne permet pas de conduire avec la mention « 96 »...

C'est uniquement, une fois l'attestation présentée

en Préfecture et la mention portée sur le permis de conduire, comme ci-contre que l'on peut tracer !



# DÉROULEMENT DE LA FORMATION

## « B96 » DU PERMIS DE CONDUIRE

### Les enjeux de la formation à la conduite

La conduite d'un ensemble de véhicules présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de correctement maîtriser.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

### Le déroulement de la formation

La formation, d'une durée de 7 heures se décompose en deux parties :

#### • 4 heures hors circulation alternant théorie et pratique pour acquérir des compétences relatives à la prise en charge et à l'utilisation d'un ensemble de véhicules.

Cette séquence alterne pendant 4 heures théorie et pratique au volant. Elle a pour objectif l'acquisition de savoirs et savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

#### **A/Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :**

Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge.

Les plaques : Plaques d'immatriculation, d'identification et de tare.

Le freinage des remorques

Les équipements obligatoires de la remorque :

- Feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotant.
- Équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres.
- Le triangle de pré signalisation.

#### **B/Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble.**

- Signalisation spécifique
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).
- Le chargement : répartition et arrimage.

#### **C / Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ.**

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment au niveau : des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage.

- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux : du véhicule tracteur et de la remorque.
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

#### **D/Réalisation d'exercices d'attelages et de dételage**

- Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant de départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour la sécurité.

#### **E/Réalisation d'exercice de maniabilité**

- Réalisation de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.
- Réalisation de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

#### **• 3 heures en circulation pour apprendre à adapter les comportements de conduite aux particularités de la conduite d'un ensemble et aux risques qui y sont associés.**

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques associés.

La séquence circulation s'effectue avec un maximum de 3 élèves dans la voiture tractrice et chaque élève effectue au minimum 50 minutes de conduite.

En circulation l'accent est mis notamment sur :

- La maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale.
- Les angles morts.
- Les changements de direction.
- La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables).
- L'information et la communication avec les autres usagers.
- L'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt.
- Les trajectoires (virages, voies étroites).
- La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

A l'issue de cette phase de conduite, 10 minutes sont consacrées au bilan et la prestation de chaque élève et notamment sur :

- Le ressenti de sa prestation.
- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.
- Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant accompagné de conseils en lien avec la conduite d'un attelage.

#### **Attestation**

À l'issue de la formation, l'établissement agréé vous délivre une attestation de formation.

Vous devez ensuite aller en préfecture pour faire porter la mention sur votre permis de conduire.